

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Palestine & Israël > **Israël - Non à l'arbitraire colonial : Libérez Salah Hamouri !**

Israël - Non à l'arbitraire colonial : Libérez Salah Hamouri !

dimanche 27 août 2017, par [AFPS](#), [BASTIER Claire](#), [EELV](#), [Ensemble !](#), [EuroMed Droits](#), [LDH \(France\)](#), [MAURIAUCOURT Laurence](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [Pétition](#), [UJFP](#) (Date de rédaction antérieure : 26 août 2017).

URGENT : Salah Hamouri a été arrêté dans la nuit du 22 au 23 août par les forces d'occupation israéliennes, dans l'arbitraire le plus total.

Sommaire

- [Salah Hamouri arrêté sans « »](#)
- [Le Franco-Palestinien Salah](#)
- [Communiqués](#)

Nous apportons notre pleine solidarité à Salah et à ses proches, et demandons aux autorités françaises d'agir immédiatement pour la libération de Salah Hamouri.
#FreeSalahHamouri ! #LibertéPourSalahHamouri !

LA PÉTITION

URGENT : Salah Hamouri a été arrêté dans la nuit du 22 au 23 août par les forces d'occupation israéliennes, dans l'arbitraire le plus total.

Déjà emprisonné sans motif de 2005 à 2011, le militant franco-palestinien Salah Hamouri a été brutalement réveillé en plein milieu de la nuit dernière à son domicile de Jérusalem-Est par l'armée d'occupation israélienne.

Comme des milliers d'autres palestinien-n-e-s, Salah a été placé en détention sans raison valable, de manière reconductible et sans possibilité de consulter un avocat.

Nous ne pouvons rester silencieux face à cette injuste démonstration de force de l'occupant !

Nous apportons notre pleine solidarité à Salah et à ses proches, et demandons aux autorités françaises d'agir immédiatement pour la libération de Salah Hamouri.

#LibertéPourSalahHamouri !

#FreeSalahHamouri !

<http://liberezsalahhamouri.wesign.it/fr>

Pétition initiée par l'Agence Média Palestine

Salah Hamouri arrêté sans « aucun motif » par l'armée israélienne

Le jeune franco-palestinien a été arrêté dans la nuit par l'armée israélienne. Sa compagne et le député Alain Bruneel enjoignent au Président de la République d'intervenir très rapidement.

L'information a été diffusée ce mercredi 23 août sur Facebook par sa compagne, Elsa : « Salah Hamouri a été arrêté cette nuit à notre domicile de Jérusalem-Est par l'armée d'occupation venue en grand nombre le cueillir dans son sommeil. Comme souvent, les autorités militaires ne donnent aucun motif à cette arrestation et nous n'avons que peu d'informations au sujet de sa détention, il n'a pu contacter personne. Nous demandons à la France d'agir avec conviction pour protéger et obtenir la libération de notre concitoyen qui subit une fois de plus l'arbitraire israélien ». Les internautes, souvent soutiens de longue date du militant, s'emploient à partager cette information inquiétante.

Salah Hamouri est depuis des années et sans cesse dans le collimateur du pouvoir israélien. Il avait fallu une mobilisation internationale pour qu'il soit libéré de prison en 2011. Le jeune homme, qui a déjà passé sept années dans les geôles israéliennes, avait alors été accueilli dans de nombreuses villes de France et notamment dans le Douaisi. Ainsi, immédiatement après cette annonce de nouvelle arrestation arbitraire, le député PCF du Nord, Alain Bruneel a réagit en sollicitant l'intervention du Président de la République. « L'acharnement n'a que trop duré. », argumente le député. « Israël ne peut continuer à confondre le légitime combat politique pour les droits nationaux du peuple palestinien avec la criminalité ou le terrorisme », tempête l'élu nordiste, dans sa lettre adressée à l'Élysée ce mercredi en milieu de journée. Exigeant du Président de la République qu'il « œuvre dès aujourd'hui », au nom de la France pour la libération de Monsieur Salah Hamouri ».

LAURENCE MAURIAUCOURT

MERCREDI, 23 AOÛT, 2017

HUMANITE.FR

* <https://www.humanite.fr/salah-hamouri-arrete-sans-aucun-motif-par-larmee-israelienne-640857>

Le Franco-Palestinien Salah Hamouri une nouvelle fois arrêté par Israël

L'activiste de 32 ans a fait partie des prisonniers palestiniens échangés, en 2011, contre le soldat Gilad Shalit.

Le répit aura été de courte durée pour Salah Hamouri. Ce Franco-Palestinien de 32 ans, détenu entre 2005 et 2011 en Israël, a de nouveau été arrêté par les forces de l'ordre israéliennes à son domicile de Jérusalem-Est, mercredi 23 août. Transféré et interrogé par la police, il serait soupçonné de « s'être réengagé dans des organisations politiques illégales », rapporte Sahar Francis, avocate palestinienne et directrice de l'association Addameer pour la défense des droits des prisonniers palestiniens. Afin de poursuivre l'interrogatoire, le tribunal de première instance a décidé de prolonger sa détention jusqu'au dimanche 27 août. Les juges décideront alors d'une éventuelle mise en examen.

L'annonce de l'arrestation du jeune activiste a aussitôt été relayée sur les réseaux sociaux

francophones. Dans un communiqué, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a dénoncé un acte « inadmissible et insupportable » et appelé à une « mobilisation immédiate et massive » par le biais d'une pétition.

Sur sa page Facebook, l'épouse française de Salah Hamouri, Elsa Lefort, interdite d'entrer sur le territoire israélien depuis janvier 2016, a demandé « à la France d'agir avec conviction pour protéger et obtenir la libération de [notre] concitoyen qui subit une fois de plus l'arbitraire israélien ». Le consulat général de France à Jérusalem « suit le dossier de très près, avec Paris », et se mobilise « pour assurer une protection consulaire » à M. Hamouri, a confié au Monde un diplomate français sur place.

Comités de soutien

Salah Hamouri, de mère française et de père palestinien, n'en est pas à sa première interpellation. En 2005, il avait été accusé d'avoir projeté de tuer le rabbin séfearade Ovadia Yossef, le fondateur du parti ultraorthodoxe Shas, et d'appartenir au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), un mouvement nationaliste palestinien de gauche engagé dans la lutte armée contre Israël.

Salah Hamouri a toujours clamé son innocence. Après trois années de détention administrative - incarcération sans inculpation ni procès -, le jeune homme avait été condamné par un tribunal militaire israélien à sept ans de prison, en avril 2008. Il avait accepté de plaider coupable afin de réduire sa peine, envisagée dans un premier temps à quatorze ans de détention.

En France, des comités de soutien s'étaient alors créés et mobilisés pour réclamer sa remise en liberté. En août 2009, le président français, Nicolas Sarkozy, avait adressé une demande de libération anticipée pour M. Hamouri au gouvernement israélien. Ce « geste de clémence » avait été refusé par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou : le comité israélien de réduction des peines avait jugé « trop dangereux » de libérer le jeune homme de 24 ans. Finalement, Salah Hamouri avait fait partie du millier de prisonniers palestiniens échangés en décembre 2011 contre Gilad Shalit, le soldat franco-israélien capturé par un commando palestinien en juin 2006 au sud de la bande de Gaza.

Depuis sa sortie de prison, Salah Hamouri suivait un cursus en droit à l'université Al-Qods à Jérusalem. Dimanche 20 août, trois jours avant son arrestation, il venait de passer l'équivalent palestinien du concours du barreau.

Claire Bastier (Jérusalem, correspondance)

* LE MONDE | 25.08.2017 à 11h12 :

http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2017/08/25/le-franco-palestinien-salah-hamouri-une-nouvelle-fois-arrete-par-israel_5176438_3218.html

Communiqués

LDH et EuroMed Droits

SALAH HAMOURI : LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT INTERVENIR AUPRÈS DES

AUTORITÉS ISRAÉLIENNES

Salah Hamouri a de nouveau été arrêté, à Jérusalem, par les autorités israéliennes. Ce ressortissant franco-palestinien a déjà fait l'objet de mesures arbitraires et est soumis à une pression constante du gouvernement israélien pour quitter la Palestine. Le gouvernement français doit offrir à son ressortissant la protection qu'il est en droit d'attendre face à un système judiciaire inéquitable et partial.

Paris, le 24 août 2017

NPA : Non à l'arbitraire colonial ! Liberté pour Salah Hamouri !

Salah Hamouri, militant franco-palestinien détenu par Israël durant 6 ans entre 2005 et 2011, a été de nouveau arrêté la nuit dernière par les autorités israéliennes à son domicile de Jérusalem-est. Son épouse Elsa, témoin direct des événements, rapporte qu'aucun motif n'a été communiqué à Salah et à sa famille lors de l'arrestation.

Comme des centaines de milliers de Palestiniens, qu'ils soient militants ou non, Salah Hamouri est victime de l'acharnement d'une puissance coloniale qui, par des arrestations, des condamnations ou diverses interdictions administratives, perpétue une situation où l'oppression la plus brutale se conjugue à l'arbitraire et au harcèlement.

Le NPA exige la libération immédiate de Salah Hamouri, qui n'a rien à faire dans les prisons israéliennes, à l'instar des milliers d'autres prisonniers politiques palestiniens.

Nous assurons en outre les proches de Salah de tout notre soutien et de notre solidarité.

NPA, Montreuil, le 23 août 2017

Ensemble ! Libération immédiate de Salah Hamouri !

Salah Hamouri a été arrêté ce mercredi au petit matin à son domicile de Jérusalem-Est dont l'annexion n'est reconnue par aucune instance internationale. Aucun motif n'a été fourni, ni pour cet enlèvement, ni pour la perquisition de son domicile.

Marié à une Française et français lui-même, avocat à l'université de Bir Zeit, en Cisjordanie, il a déjà été emprisonné sept ans par Israël en raison d'une accusation mensongère de « volonté d'assassinat » du rabbin Ovadia Yosef, fondateur du parti religieux Shass, grand défenseur de l'occupation et de la colonisation, aujourd'hui décédé.

La « justice militaire » israélienne lui a fait un odieux chantage : soit il reconnaissait la tentative d'assassinat et purgeait sept ans de prison, soit 14 ans s'il niait. Cette procédure absurde et inique visait à lui faire payer son engagement pour la cause palestinienne....

Salah Hamouri a, dès sa sortie, été persécuté par les forces israéliennes qui, régulièrement, lui

interdisent de se rendre en Cisjordanie. Son épouse, Elsa, et son bébé, ont été refoulés à l'aéroport de Tel Aviv.

Salah Hamouri, palestinien, est également citoyen français. Les autorités consulaires doivent intervenir.

« Ensemble ! » se joint aux nombreuses démarches et actions en cours pour sa libération immédiate.

Le 24 août 2017.

EELV : Liberté pour Salah Hamouri

26 AOÛT 2017

Dans la nuit du 22 au 23 août, Salah Hamouri, franco-palestinien de 32 ans, père d'un tout jeune enfant français, a de nouveau été arrêté, en pleine nuit, par l'armée israélienne, sans aucun motif d'accusation.

Salah Hamouri, défenseur des droits de l'homme, fait notamment partie de l'association de défense des prisonniers palestiniens Addameer où il effectuait son stage de recherche afin d'obtenir son master en droit. Après 7 années de prison (il a été libéré en 2011), ce franco-palestinien de Jérusalem s'est marié à une Française et aspire à une vie normale. Il a cependant été séparé de sa compagne enceinte par les autorités israéliennes, qui ont interdit à cette dernière de revenir sur le territoire israélien alors qu'elle bénéficiait d'un visa consulaire et l'ont obligée à accoucher en France. Salah Hamouri est aujourd'hui obligé de faire des aller-retours en France pour voir grandir son fils tout en terminant ses études en Israël.

Les autorités israéliennes, qui ont normalement 48h pour lui signifier son motif d'arrestation, ont décidé de prolonger sa détention au moins jusque ce dimanche, sans aucune justification.

Pour les écologistes cet acharnement injustifié sur la famille de Salah Hamouri par les autorités israéliennes n'est plus tenable et il est urgent que les autorités diplomatiques françaises obtiennent la libération de Salah Hamouri ainsi que l'amélioration de la situation familiale de ce couple et de leur jeune enfant. Pour les écologistes, cette famille fait l'objet d'une forme de harcèlement, auquel il est nécessaire de mettre un terme définitif.

Alors qu'Israël détient encore 6269 prisonniers politiques, les écologistes demandent à la France de faire tout ce qui est en son pouvoir pour qu'Israël respecte les droits de l'homme et les associations de défense des droits de l'homme.

Julien Bayou et Sandra Regol, porte-parole nationaux

UJFP : Libérez Salah Hamouri !

Et le cauchemar colonial de l'arbitraire israélien ressurgit. Déjà emprisonné sans motif de 2005 à

2011, le militant franco-palestinien Salah Hamouri a été brutalement réveillé en plein milieu de la nuit dernière à son domicile de Jérusalem-Est par l'armée d'occupation.

Sans raison ni mandat. Arraché de force aux siens. Lot de milliers de Palestiniens, ce traitement inique porte un nom : la détention administrative, sans charge ni accès au dossier, reconductible à l'infini de six mois en six mois. Impossible de savoir quand il sera relâché, ni même quand il pourra consulter un avocat.

Nous ne pouvons rester silencieux face à cette injuste démonstration de force de l'occupant, persuadé de ne devoir rendre des comptes à personne, et pour cause ! Les derniers gouvernements français ne s'étaient pas caractérisés par leur courage face à l'arbitraire colonial israélien, préférant s'abriter derrière l'image fabriquée d'Israël en démocratie agressée. Cette impunité doit cesser. Et bien qu'elle ait témoigné à de nombreuses reprises de son désintérêt du sort des Palestiniens, la France se doit de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir la libération immédiate de son ressortissant. Sinon, la République acterait qu'il y a bel et bien des citoyens de seconde zone en son sein...

L'UJFP tient à apporter sa solidarité totale à Salah et à ses proches. Ainsi qu'à tous les Palestiniens victimes du régime d'exception que leur réserve Israël, et que risque de subir Salah une fois de plus.

Le Bureau national de l'UJFP, le 23 août 2017

AFPS : Liberté pour Salah Hamouri, arrêté arbitrairement par l'armée israélienne

Salah Hamouri, a été arrêté mercredi 23 août dans la nuit, à son domicile de Jérusalem-Est, par l'armée israélienne d'occupation. Il a 32 ans. Il est Franco-Palestinien et a le statut de Résident de Jérusalem-Est où il vit.

Aucun motif ne lui a été signifié lors de son arrestation, ce qui est tristement la « norme » pour l'armée israélienne d'occupation envers les Palestiniens. Cet arbitraire, Salah en a l'habitude depuis son plus jeune âge : arrêté en 2005, il avait alors passé 7 années dans les prisons israéliennes. Il avait été libéré suite à un très large mouvement de solidarité notamment en France. Arbitraire et acharnement : à sa libération, il a été interdit de se rendre en Cisjordanie occupée où il entendait suivre des études d'avocat. Son épouse, de nationalité française, et son fils ne peuvent le rejoindre à Jérusalem-Est, interdits de séjour par l'arbitraire du pouvoir israélien : ils seraient « un danger pour la sécurité d'Israël ».

Après sa libération, il a contribué à faire connaître la situation des prisonniers politiques palestiniens, notamment en France. Il vient d'obtenir son diplôme d'avocat et il se consacre maintenant à la défense des droits humains et des droits des prisonniers politiques palestiniens. Il n'entend pas plier, ni renoncer à vivre dans sa ville, Jérusalem-Est, sur sa terre, en Palestine avec sa femme et son fils. Rester, c'est résister ! Voilà pourquoi Israël veut le faire taire.

Cette nouvelle arrestation arbitraire est inadmissible et insupportable. La France a le devoir de défendre partout ses citoyens contre les injustices dont ils sont victimes. Les autorités françaises doivent se mobiliser fermement pour que soit mis fin sans délai à cette infamie.

La comparution du 23 août a conclu à une détention « pour enquête » - on arrête d'abord et on enquête après - sans qu'aucun chef d'inculpation ne soit retenu contre lui. Cela nous fait craindre

que notre concitoyen ne soit encore une fois victime de l'arbitraire des forces d'occupation israéliennes et de la justice militaire d'occupation. La mobilisation citoyenne doit s'amplifier d'ici dimanche, date de la prochaine comparution qui pourrait être décisive pour notre ami et sa famille.

Salah Hamouri doit retrouver la liberté - tout comme les presque 7000 prisonniers politiques palestiniens. Il doit pouvoir vivre à Jérusalem avec sa femme et son fils. L'arbitraire et le harcèlement dont il est victime doivent cesser - tout comme l'occupation et la colonisation de la Palestine.

Le Bureau national de l'AFPS

Communiqué du NPA. Assez d'acharnement ! Liberté pour Salah Hamouri !

Six mois de « détention administrative » viennent d'être requis contre Salah Hamouri, militant franco-palestinien détenu par Israël durant plus de six ans entre 2005 et 2011, et de nouveau interpellé par les autorités israéliennes le 23 août.

La détention administrative israélienne permet à l'armée de maintenir quiconque en prison, pour des périodes de six mois renouvelables à l'infini, sans aucune charge et sans qu'aucune preuve ne soit produite. Cette procédure, qui repose sur une présomption de culpabilité et nie tout droit à la défense, est l'une des multiples facettes du régime colonial imposé par Israël aux Palestiniens.

Quelques heures avant que la peine de détention administrative ne soit requise par l'armée, un juge de Jérusalem avait pris une toute autre décision : un placement en résidence surveillée, assorti de plusieurs interdictions (entrée à Jérusalem, sortie du pays). Et c'est alors que la famille venait payer la caution de Salah qu'elle a appris que ce dernier serait finalement maintenu en prison, dans l'attente d'une audience prévue jeudi pour confirmer la détention administrative.

Assez d'acharnement ! Le NPA exige la libération immédiate de Salah Hamouri, qui n'a rien à faire dans les prisons israéliennes, à l'instar des milliers d'autres prisonniers politiques palestiniens.

Nous assurons de nouveau les proches de Salah de tout notre soutien et de notre solidarité.

NPA, Montreuil, le 29 août 2017
